HEBDO CAMPUS

UNIVERSITÉ DE MONCTON
Un **accent** sur le **savoir**

Vol. 28, no 6 — 9 octobre 1997

Les perspectives d'avenir sont plus encourageantes pour les personnes diplômées en éducation

Un sondage réalisé par l'Université de Moncton auprès de ses finissants et finissantes en éducation révèle que, même s'il existe présentement un surplus de diplômés qui désirent obtenir un emploi permanent dans le système scolaire de la province, la situation n'est toutefois pas aussi précaire qu'on le laisse parfois entendre puisque seulement quatre pour cent se retrouvent sans emploi. L'étude démontre en plus que les perspectives d'avenir sont nettement plus positives car le taux de diplomation au cours des prochaines années sera inférieur à la demande.

Les résultats de ce sondage ont été dévoilés jeudi dernier par le doyen de la Faculté des sciences de l'éducation, Rodrigue Landry, et l'ancien vice-doyen, Jean-Guy Ouellette. Le sondage a été réalisé auprès de quelque 850 finissants et finissantes des cinq dernières années (1992-1996), un chiffre qui constitue près de 80 pour cent du nombre total de diplômes émis pendant cette période. Environ 72 pour cent des personnes interrogées étaient des femmes. L'objectif était de connaître de façon plus exacte la situation de l'emploi des personnes diplômées en éducation ainsi que les perspectives d'avenir.

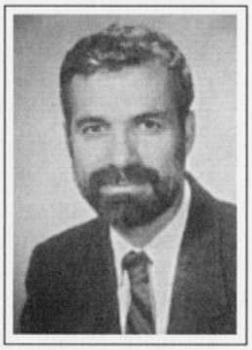

Rodrigue Landry

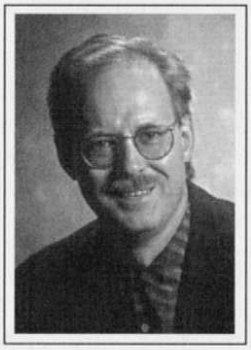

Jean-Guy Ouellette

Selon les données recueillies lors du sondage, 90 pour cent des finissants et finissantes se sont trouvé du travail, six pour cent sont retournés aux études, tandis que quatre pour cent ont déclaré être sans emploi. L'étude révèle cependant qu'un grand nombre (31 pour cent) font de la suppléance, moyen considéré comme une porte d'entrée à la profession. Environ 38 pour cent des répondants occupent un emploi régulier dans le système scolaire, neuf pour cent travaillent dans d'autres secteurs de l'éducation et 12 pour cent dans d'autres domaines.

L'étude révèle que la mobilité est un facteur important dans la recherche d'emploi et que le refus de déménager pour occuper un poste en enseignement ailleurs que dans son milieu se produit fréquemment. Par ailleurs, un diplômé sur cinq se place dans les classes d'immersion.

Selon le doyen Rodrigue Landry, le surplus d'enseignants et d'enseignantes peut être attribué à trois facteurs : des inscriptions nettement plus élevées que la normale à la Faculté entre 1990 et 1995; une diminution dans le nombre d'enseignants et enseignantes embauchés, causée par la baisse démographique et la fermeture d'écoles; et le taux de mobilité relativement faible chez les finissants et finissantes.

M. Landry est d'avis que l'effet médiatique a été et continue d'être un facteur important dans cet état de chose. «L'effet de la pénurie d'emploi en éducation et la baisse subséquente des inscriptions risque de provoquer dans les années à venir une pénurie de diplômés pour répondre à la demande, car la province prévoit qu'environ une centaine d'enseignants et enseignantes par année prendront leur retraite», a-t-il indiqué.

Le nombre d'inscriptions en première année des programmes en éducation a chuté de 480 en 1991 à 89 l'an dernier. Le nombre total d'inscriptions en éducation dans l'ensemble de l'Université est passé de 1 203 en 1991-1992 à 541 l'an dernier, et à 345 cette année.

«Si les inscriptions demeurent à ce bas niveau, il se produira dans les années à venir un écart entre l'offre et la demande car le nombre de finissants et finissantes ne sera pas suffisant, a-t-il ajouté. Notre objectif devrait être de revenir au taux de diplomation qui existait dans les années 1980.»

Nommé à la Cour Suprême

Me Michel Bastarache, ancien professeur et doyen de l'École de droit, a été nommé à la Cour Suprême du Canada. Voir le texte en page 2.

Ancien professeur et doyen de l'École de droit

Michel Bastarache est nommé à la Cour Suprême

Le recteur, Jean-Bernard Robichaud, estime que tous les francophones du Canada et les Acadiens en particulier accueillent avec grande fierté l'élévation de M. le juge Michel Bastarache à la plus haute fonction de la magistrature canadienne.

«Pendant toute sa vie professionnelle, Me Bastarache a toujours manifesté une profonde sensibilité envers les communautés minoritaires, dit-il. Avocat de pratique privée, très respecté par l'ensemble de ses pairs et par tous les membres de la profession juridique, il a pendant des années démontré un sens profond de justice et d'équité.»

M. Robichaud rappelle que sa vaste expérience dans l'enseignement universitaire, ses travaux de recherche et ses écrits d'une qualité exceptionnelle sont garants des compétences requises au bon exercice de cette fonction. «Son expérience à la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick fait également foi de ses qualités de juriste, ajoute-t-il. Ses jugements s'appuient sur une excellente connaissance approfondie de la complexité des problèmes juridiques modernes. La qualité de ses jugements écrits a également fait l'unanimité au Nouveau-Brunswick.»

Juge à la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick depuis l'hiver 1995, Me Bastarache commence sa carrière en 1970 comme traducteur juridique pour le Comité de révision et de traduction des lois du gouvernement provincial.

Trois ans plus tard, il est nommé secrétaire général de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, poste qu'il occupe pendant un an avant de devenir adjoint administratif, directeur des agences, puis vice-président et directeur du marketing pour Assomption, compagnie mutuelle d'assurance-vie.

En 1978, il joint le corps professoral de l'École de droit de l'Université de Moncton et accepte le poste de doyen en 1980 pour trois ans. Il quitte alors cette fonction pour accepter la direction générale de la promotion des langues officielles au Secrétariat d'État. En 1984, il devient doyen associé pour la section de common law à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa et, de 1987 à 1989, il pratique le droit avec l'étude Lang Michener Lash Johnston, à Ottawa.

Me Bastarache revient à Moncton en 1989 pour accepter la présidence et la direction générale d'Assomption, compagnie mutuelle d'assurance-vie, et y demeure jusqu'en 1994 alors qu'il devient avocat associé à l'étude Stewart Mackelvey Sterling Scales.

M. le juge Bastarache a fait ses études aux universités de Moncton, Montréal, Nice et Ottawa. En 1995, en compagnie de Me Joseph Z. Daigle, juge en chef de la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick, il est honoré du titre d'Ancien de l'année lors du Retour annuel de l'AAAUM.

Journée mondiale de l'alimentation

L'ÉNEF et Oxfam-Canada soulignent la *Journée mondiale de l'alimentation*, le jeudi 16 octobre, dès midi, avec la présentation d'une vidéo, intitulée *Celle qui nourrit le monde - le rôle des femmes dans la production alimentaire*, dans la salle A-119 du pavillon Jeanne-de-Valois.

Cette projection sera suivie d'une table ronde qui discutera de la sécurité alimentaire avec, comme personnes ressources, Lita Villalon, directrice de l'ÉNEF; Daniel LeBlanc, ex-fonctionnaire du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés; Nicole Gravel, étudiante en nutrition; et Chantal Abord-Hugon, coordonnatrice d'Oxfam-Canada/Projet Acadie. La rencontre se terminera avec une période de questions.

Cette *Journée mondiale de l'alimentation* sera également soulignée à l'école secondaire Mathieu-Martin de Dieppe alors que le conseil étudiant organise un banquet de la faim, le mercredi 15 octobre. Et, à compter du 16, une émission sur la sécurité alimentaire sera présentée sur câble 9, la télévision communautaire de la région de Moncton.

À la suite de cette Journée, quelques étudiantes inscrites en nutrition à l'Université de Moncton offriront des présentations orales sur la sécurité alimentaire dans certaines écoles secondaires de la Péninsule acadienne, et des régions de Bouctouche et de Moncton.

Directeur en enseignement au primaire et de psychologie éducationnelle

Thomas LeBlanc a été nommé directeur du Département d'enseignement au primaire et de psychologie éducationnelle pour un mandat de trois ans.

M. LeBlanc a été professeur au Département de psychologie éducationnelle de 1974 à 1991, et est professeur titulaire au Département d'enseignement au primaire et de psychologie éducationnelle depuis 1992. Il possède le Baccalauréat ès arts et la Maîtrise en psychologie de l'Université de Moncton et la scolarité de doctorat de l'Université Dalhousie.

Psychologue enregistré depuis 1973, le professeur LeBlanc a été responsable du programme en psychologie éducationnelle et du Baccalauréat en éducation spéciale en 1994-1995, et directeur du Département d'éducation spéciale de 1985 à 1987 Il s'occupe de la supervision de stages en enseignement depuis 1975.

Il est membre du Bureau de direction de l'Institut canadien des aveugles, du Bureau de direction du Centre de bénévolat de Moncton et du Comité d'enregistrement du Collège des psychologues du N.-B. De 1990 à 1997, il a été membre fondateur et membre du Bureau de direction de Braille Communication Inc.

Il dirige actuellement un projet d'élaboration de matériel pédagogique concernant la responsabilisation des jeunes vis-à-vis la consommation excessive d'alcool. Ce projet est subventionné par l'Association des brasseurs du Canada.

Deux séminaires internationaux de l'EUMC

L'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC) organise deux séminaires internationaux, qui auront lieu simultanément en mai et juin 1998. Ainsi, 10 étudiants et étudiantes et un professeur-conseiller partiront pour le Viêt-nam afin de participer à un séminaire de six semaines en langue francaise, tandis qu'un autre groupe partira pour le Botswana en compagnie de deux professeurs dans le cadre d'un séminaire en langue anglaise.

Le but du programme de séminaire est de permettre à des étudiants et étudiantes de niveau postsecondaire de se sensibiliser aux différentes facettes de la réalité d'une nation en développement.

Au cours de leur séjour à l'étranger, les personnes participantes réalisent un projet de recherche sur un sujet de leur choix et sous la supervision d'un professeur-conseiller. La participation à des activités de groupes, des visites de projets locaux, des conférences et un séjour en famille d'accueil (lorsque possible) sont aussi partie intégrante du programme.

D'autre part, le Programme de recherche appliquée revient et se tiendra au Malawi. Ce programme permet à une équipe de recherche multidisciplinaire composée d'étudiants et d'étudiantes de deuxième cycle universitaire de se rendre dans un pays hôte afin de collaborer avec des partenaires pour résoudre certaines questions de développement.

L'EUMC offre aussi un nouveau programme, le stage pratique en équipe, qui s'adresse aux étudiants et étudiantes de niveau collégial ou de premier cycle universitaire qui se spécialisent dans des domaines techniques. Ces deux programmes sont d'une durée de huit semaines et se tiendront simultanément au cours de l'été 1998.

Enfin, deux étudiants partiront pour le Sri Lanka afin de recevoir une formation sur les techniques de gestion de projet, et de travailler avec le personnel de l'EUMC sur le terrain pour une période de trois mois, dans le cadre du stage d'été pour étudiants et étudiantes.

La date limite pour soumettre un dossier de mise en candidature à un comité local de l'EUMC ou au bureau national de l'EUMC à Ottawa est le 24 octobre.

Renseignements: Comité local de l'EUMC, case postale 55, pavillon Léopold-Taillon (eumc@umoncton.ca).

COLLABORATION U DE M - ENVIRONNEMENT CANADA - *La journée d'accueil, qui a eu lieu le 3 octobre, a permis aux membres de la communauté universitaire et au public de visiter les laboratoires modernes qu'abrite l'édifice des sciences de l'environnement. On y retrouve la Section de la qualité de l'environnement du ministère fédéral, le Laboratoire de recherche pour l'industrie et l'environnement de l'Université, ainsi que les bureaux d'Enviro-Accès, une agence vouée au développement de l'industrie environnementale. Une série de mini-conférences, portant sur des thèmes reliés à l'environnement, a attiré un flot continu de personnes tout au long de la journée, qui s'est terminée par une brève cérémonie de coupe du ruban. On peut voir, de gauche à droite, Victorin Mallet, doyen de la Faculté des sciences; Garth Bangay, directeur général de la région altantique d'Environnement Canada; Jean-Bernard Robichaud, recteur; et Alex Bielak, chef, science des éco-systèmes à Environnement Canada.*

Le juge René Foisy à l'École de droit

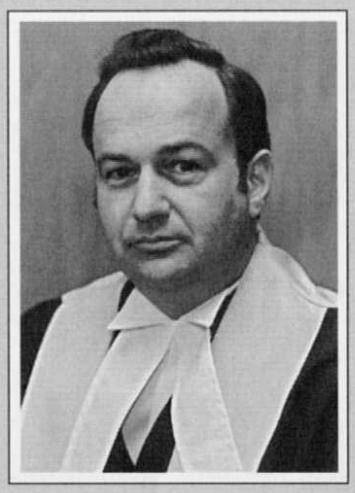

Le juge René Foisy, de la Cour d'appel de l'Alberta, qui est présentement en congé d'étude, travaillera à l'École de droit jusqu'en décembre, à un projet d'étude portant sur le système juridique des anciens Acadiens avant la Déportation.

À l'occasion, il assistera les membres du corps professoral en classe comme personne ressource.

Campagne Centraide

La campagne annuelle de Centraide commence et la responsable sur le campus, Linda Lequin, invite tous les membres du personnel à y contribuer généreusement.

Les donateurs et les donatrices peuvent offrir leur don dans un ou des domaines précis : soins de santé et recherche, personnes aînées, santé mentale, violence ou abus familial, enfants/jeunes, pauvreté/sans-abri ou personnes handicapées.

On peut obtenir de plus amples renseignements auprès de la professeure Lequin, au numéro 858-3783. Un texte plus complet paraîtra dans Hebdo-Campus de la semaine prochaine.

La Chaire d'études acadiennes a parrainé le projet

L'Évangéline 1887-1982 - entre l'élite et le peuple

Les Études acadiennes, en collaboration avec les Éditions d'Acadie, ont fait le lancement de l'ouvrage «*L'Évangéline 1887-1982 - entre l'élite et le peuple*», sous la direction de Gérard Beaulieu, directeur du Département d'histoire-géographie.

L'Évangéline a été considéré, pendant 95 ans, comme l'une des institutions nationales. Quinze ans après sa fermeture, le temps semble venu de se pencher sur son rôle réel dans la société acadienne pendant près d'un siècle. Comment le journal a-t-il aidé à la prise de conscience de l'identité acadienne et comment s'est-il acquitté de sa tâche d'informer et de former? Quels intérêts defendait-il? Ceux du petit groupe qui le dirigeait, le produisait et le lisait, ou ceux de la population en général? C'est ce dilemne que les auteurs ont voulu souligner en choisissant le sous-titre de l'ouvrage : *entre l'élite et le peuple.*

Projet lancé en 1994

Le présent ouvrage est la concrétisation d'un projet lancé en 1994 par Bernard Poirier, président de l'Association des anciens employés de *l'Évangéline*. Un comité de coordination a été mis sur pied, et la Chaire d'études acadiennes, dirigée à l'époque par Jean Daigle, a accepté de parrainer le projet offrant ainsi au groupe le bénéfice de l'expérience et le soutien logistique nécessaire. Le choix d'un ouvrage collectif s'est imposé de lui-même pour des raisons de temps et de disponibilité.

Le présent volume contient 15 chapitres. Les 18 auteurs représentent une variété de disciplines - histoire, études littéraires, géographie, science politique, éducation, sociologie, journalisme - et sont rattachés à une des institutions universitaires du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, du Québec et de la France.

L'historique, constitué de trois chapitres, retrace d'une façon linéaire l'évolution du journal, de sa fondation en 1887 jusqu'à sa disparition en 1982.

Trois chapitres portent sur la période de Valentin Landry, soit les 23 premières années du journal. On y étudie le rôle littéraire de l'Évangéline, la religion, et l'image traditionnelle de la femme véhiculée par le journal.

La première moitié du 20e siècle est l'objet de quatre textes. Le chapitre sur l'agriculture s'étend jusqu'aux années 1960. Comparativement à l'agriculture, la pêche n'a pas été un champ important dans les préoccupations de l'élite de cette époque. Pourtant, un auteur a réussi à dégager une image assez fidèle de la vie des pêcheurs et de la précarité de leur moyen de subsistance. Le chapitre sur le mouvement coopératif expose l'intérêt des responsables de *l'Évangéline* qui se sont fait volontiers les propagandistes de cette nouvelle forme de participation des Acadiens à l'économie. Enfin, l'émigration acadienne vers les États-Unis a suscité beaucoup d'inquiétude dans une partie de l'élite acadienne pendant de longues années.

Le réveil intellectuel qui a suivi le création de l'Université de Moncton et le désir de modernisation ont amené des Acadiens à contester à la fois les institutions et les personnes qui les dirigeaient. Une étude portant sur les années 1960 et 1970 fait état des attaques dont *l'Évangéline* a été l'objet et de la réaction du journal à cette contestation.

Enfin, les arts ont connu en Acadie, dans les années 1970, une certaine effervescence qui s'est manifestée par des élans de créativité en littérature, musique et théâtre. Le dernier chapitre examine comment *l'Évangéline* en a rendu compte dans ses pages.

Les auteurs et auteures de cet ouvrage sont Samuel Arseneault, Tran Quang Ba, Gérard Beaulieu, Neil Boucher, Monique Boucher-Marchand, Gérald Boudreau, Jean Chaussade, Jean Daigle, James de Finney, Alcide Godin, Marc Johnson, Rodolphe Lamarche, Nicolas Landry, Lauraine Léger, Roger Ouellette, Judith Perron, Bernard Poirier et Aldéo Renaud.

Séminaire de recherche

Frédéric Guichard et Philippe Archambault, du Groupe interuniversitaire en recherches océanographiques du Québec à l'Université Laval, présentent un séminaire de recherche, intitulé *Topographie côtière et communauté benthique : les échelles spatiales s'affrontent - (1) les petites échelles, (2) les grandes échelles*, le vendredi 17 octobre, à 15 h, dans le local D-102 du pavillon Rémi-Rossignol. Ce séminaire devait, au préalable, avoir lieu le 3 octobre.

La topographie en milieu côtier se présente sous plusieurs formes (crevasses, blocs erratiques, baies, etc.). Les variations topographiques peuvent générer des perturbations hydrodynamiques qui, à leur tour, influencent la répartition des organismes benthiques.

MM. Guichard et Archambault présentent des résultats examinant l'influence en cascade de l'hétérogénéité topographique sur l'hydrodynamique et sur trois caractéristiques des communautés (biomasse, abondance et diversité). L'emphase est mise sur l'importance des échelles spatiales considérées, soit les petites échelles (crevasses et blocs erratiques) et les grandes échelles (baies et promontoires).

Renseignements : 858-4329.

Exposition sur le Tibet

Oscar Aguirre, de Montréal, présente une exposition de photographies et d'artisanat sur le Tibet, les 14 et 15 octobre à la Faculté des sciences, et les 16 et 17 octobre à la Faculté des arts (858-3712).

Compétition SAE-Supermileage en mai au Michigan

Les activités des étudiants en génie mécanique membres de l'équipe SAE-Moncton se poursuivent en vue de la prochaine compétition SAE-Supermileage, qui aura lieu en mai prochain au Michigan.

Enthousiasmés et extrêmement motivés après avoir terminé au 11e rang sur une possibilité de 26 lors d'une première participation l'année dernière, les membres du groupe ont déjà entrepris certains travaux au niveau du système de transmission, du moteur et de la carrosserie afin d'améliorer cette performance.

«On tente de réduire la masse totale et le volume de la voiture grâce à un tout nouveau design en intégrant la carrosserie et la structure», mentionne le président de l'équipe SAE-Moncton, Luc Boucher.

Rappelons que cette compétition a pour but de construire un véhicule qui consommera le moins de carburant possible. L'année dernière, l'équipe en a construit un avec une consommation d'essence de 191 milles au gallon.

Pour réaliser ces différents projets, plusieurs activités seront organisées afin d'amasser les sommes nécessaires.

On peut obtenir de plus amples renseignements en composant le numéro 858-4300.

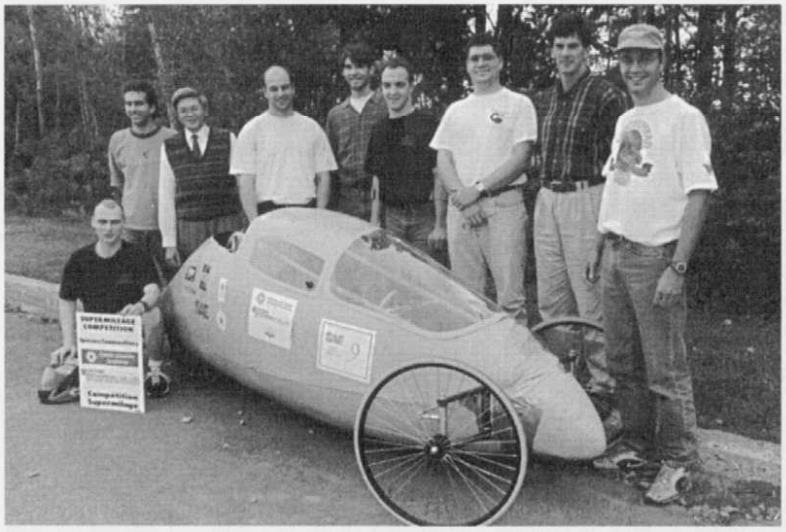

La photo nous fait voir, dans l'ordre habituel, Hector Maltais fils, Simon Benoit, Cong Tam Nguyen, chef du secteur de génie mécanique; David Morneau, Michel Daigle, Michel Fontaine et Luc Boucher, respectivement vice-président et président de l'équipe SAE-Moncton; Roger Boudreau, professeur en génie mécanique et responsable du projet; et Benoît Thériault.

Le drame algérien

Fernand Arsenault, ancien doyen de la Faculté des arts, demande au premier ministre Chrétien de lancer dès aujourd'hui un vaste processus diplomatique auprès des Nations Unies et des pays qui se disent civilisés pour que cessent les boucheries inhumaines en Algérie qui font la honte de toute notre civilisation. «Vous aurez ainsi contribué à sauver des milliers de vies et à redonner espoir et dignité à la grande famille humaine», dit-il.

«Le dernier discours du trône montre clairement que le Canada maintiendra sa place parmi les nations compatissantes et continuera à lutter pour le respect des droits de la personne et le maintien de la paix entre les nations, ajoute M. Arsenault. Dans la tragédie algérienne tout comme dans le cas des mines antipersonnelles, vous pouvez faire la différence.»

Nuances

Prenez un pamphlet

Autrefois, un *pamphlet* était un petit écrit qui attaquait avec violence une institution, le gouvernement, la religion ou un personnage connu. Les pamphlétaires savaient bien manier la plume pour écraser leurs ennemis. Leurs écrits n'étaient pas banals. Ils étaient une attaque en règle. Aujourd'hui, le sens admis du mot *pamphlet* n'a pas changé ! C'est donc dire que le mot *pamphlet* ne peut certainement pas servir à nommer le ***dépliant*** des horaires du Ceps Louis-J.-Robichaud ou le ***mode d'emploi*** qui accompagne votre nouvelle tondeuse...

L'anglais emploie le mot «pamphlet» pour nommer bien des choses qui ne sont pas des «pamphlets» en français. C'est probablement par imitation de l'anglais qu'on emploie ce mot qui est largement diffusé dans le milieu acadien, mais qui n'est pas accepté par le français standard. On le remplacera par ***prospectus, dépliant, brochure*** ou encore par ***de la documentation***.

* *Le service de santé publie [un pamphlet] sur les maladies contagieuses.*

Le service de santé publie une ***brochure*** *sur les maladies contagieuses.*

Un autre mot qu'on entend souvent pour parler de documentation, c'est **littérature**. Voilà un mot dont le sens le plus courant est «le travail, l'art de l'écrivain». Peut-on l'employer pour des écrits qui ne relèvent pas de l'art de l'écriture ? On dit souvent que, dans ce sens, c'est un anglicisme. En effet, on ne peut pas remplacer systématiquement le mot *documentation* par le mot *littérature*. Une compagnie diffuse **de l'information** ou **de la documentation** sur un produit, pas de la littérature. Par contre, le Robert donne la définition suivante dont le sens s'apparente au mot bibliographie : «Ensemble des ouvrages publiés sur une question.» Ce sens est bien illustré par les deux exemples donnés par Robert :

Il existe sur ce sujet une abondante ***littérature.***

Consulter la ***littérature*** *médicale sur une maladie.*

Dans le milieu universitaire, ce dernier emploi peut être très utile, les chercheurs devant faire le tour de la littérature sur une question avant de poser des hypothèses de recherche. Hors du domaine de la recherche et du monde littéraire, il vaudrait mieux remplacer le mot *littérature* par autre chose.

**Le magnétoscope était accompagné d'une abondante [littérature].*

Le magnétoscope était accompagné d'une abondante ***documentation.***

Plusieurs ***brochures*** *accompagnaient le nouveau magnétoscope.*

Louise Bosi
Secteur langue

Transferts fédéraux en Atlantique

L'ICRDR remet les pendules à l'heure

L'Institut canadien de recherche sur le développement régional (ICRDR) critique une étude largement médiatisée suggérant que les dépenses fédérales en Atlantique nuisent à l'économie locale.

L'étude est celle de l'analyste Fred McMahon, publiée au compte de *"l'Atlantic Institute for Market Studies"*

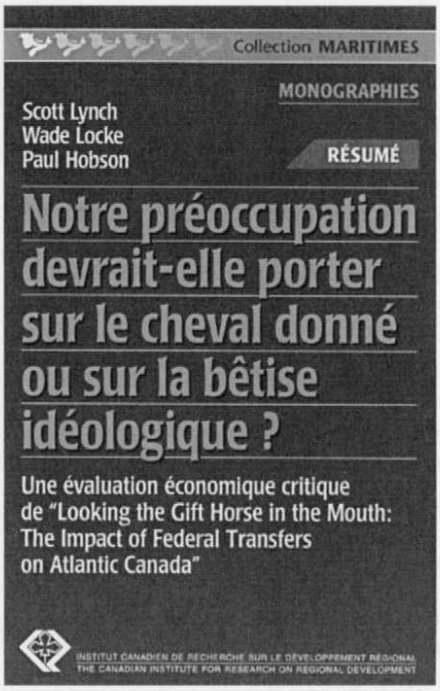

Depuis sa parution, *"Looking the Gift Horse in the Mouth: The Impact of Federal Transfers on Atlantic Canada"* a acquis une certaine notoriété médiatique, mais les professeurs d'économie Wade Locke et Scott Lynch, de l'Université Memorial, et Paul Hobson, de l'Université Acadia, jettent un profond discrédit sur les conclusions de McMahon. Les auteurs soutiennent que «le travail de McMahon n'éclaire en rien sur [...] l'impact des transferts fédéraux en Atlantique» et que «l'acceptation de ses résultats trompeurs peut amener les gouvernements à prendre des décisions préjudiciables à l'économie canadienne.»

Les auteurs fondent l'essentiel de leur critique sur le fait que McMahon n'ait pas soumis ses hypothèses à des tests économétriques. Ils soulignent aussi que les données retenues lors de la période d'étude indiquent que la majeure partie des dépenses fédérales viennent de programmes liés au marché pétrolier. Ainsi donc, l'objet réel du travail de M. McMahon serait les subventions à l'industrie du pétrole, une question qui tient de la politique nationale et non régionale.

Selon les professeurs Locke, Lynch et Hobson, en raison de ses lourdes carences méthodologiques *"Looking the Gift Horse in the Mouth"* tient davantage de l'opinion que de l'analyse fondée. C'est pourquoi ils ont intitulé leur critique, publiée au compte de l'ICRDR dans le volet *Monographies* de la Collection Maritimes, *Notre préoccupation devrait-elle porter sur le cheval donné ou sur la bêtise idéologique?*

Concerts-midi à la Faculté des arts

Une série de concerts-midi, intitulée *Les Mercredis de musique de chambre*, préparée par le Département de musique, vous est offerte à titre gracieux les 22 octobre, 19 novembre, 21 janvier, 11 février et 18 mars, à la Faculté des arts.

Le mercredi 22 octobre, le programme comprend le *Trio pour piano, violon et cor (alto)*, en mi^{b} majeur, op. 40, de Brahams, avec le pianiste Roger Lord, la violoniste Nadia Francavilla, et l'altiste Jean-Luc Plourde, et *Huit pièces pour clarinette*, alto et piano, op. 88, avec la clarinettiste Nathalie DeGrâce, l'altiste Jean-Luc Plourde et le pianiste Roger Lord.

Bienvenue à tous et à toutes. Renseignements : 858-4035

Alain Morisod et Sweet People

Le Service des loisirs socioculturels présente *Alain Morisod et Sweet People*, avec la participation du violoniste André Proulx, le samedi 18 octobre, à 20 heures, et le dimanche 19 octobre, à 14 h 30, à l'école secondaire Moncton High.

Alain Morisod et Sweet People revient avec sa tournée 20e anniversaire. C'est un spectacle tout nouveau où une large place sera faite aux nouvelles chansons, mais, anniversaire oblige, le public pourra réentendre la plupart des succès dans une séquence *A la carte* ainsi que plusieurs surprises, notamment un hommage très rythmé aux années 1960.

Et, pour souligner cet anniversaire exceptionnel, *Alain Morisod et Sweet People* vient d'enregistrer un nouvel album double, intitulé *La Cabane à danser*. Beaucoup de nouvelles chansons, composées par Alain et Jean-Jacques Egli, un grand succès de Roy Orbison, superbement adapté, et une très belle chanson de Jean-Jacques Goldmann, en hommage au batteur du groupe Gaétan Fama, tragiquement décédé en mars dernier après 11 ans passés avec *Sweet People*.

L'entrée est de 28 $ et 26 $ et les billets sont disponibles dans le réseau de billetterie de Moncton (858-4554).

Louis LaPierre est nommé président de la deuxième phase de la Forêt modèle Fundy

Louis LaPierre, titulaire de la Chaire d'études K.-C.-Irving en développement durable, a été nommé président de la deuxième phase de la Forêt modèle Fundy. Il sera responsable d'établir le programme de recherche de cette forêt modèle, grâce à un budget de 2,5 millions de dollars pour les cinq prochaines années.

Le professeur LaPierre a également été mandaté par le Ministre fédéral des Ressources naturelles pour mettre sur pied une forêt semblable en Nouvelle-Écosse. Un budget additionnel de 2,5 millions de dollars a été octroyé pour la création d'une telle forêt, qui regroupera 450 000 hectares dans la région de Truro.

M. LaPierre prévoit établir un réseau de recherche conjoint entre les deux forêts modèles et entrevoit une participation de chercheurs des universités de Moncton, Dalhousie, Acadia et UNB.

D'autre part, le professeur LaPierre a été invité par la ministre Diane Marleau à participer à un forum sur l'intégration du concept de développement durable dans la formulation de la politique internationale du Canada.

Le professeur LaPierre s'est joint à 15 experts en provenance de toutes les provinces canadiennes. Le groupe s'est principalement intéressé aux questions de méthodes et techniques nécessaires au développement d'une politique en développement international qui saurait inclure les éléments d'une politique en développement durable.

Les résultats de ce forum, qui s'est déroulé dans le cadre de l'Année canadienne de l'Asie Pacifique, feront l'objet d'une série de recommandations qui seront présentées au Cabinet cet automne.

La Royale devient partenaire de l'Usic

La Banque Royale est devenue partenaire du Plan Or de l'Union sportive interuniversitaire canadienne (Usic), organisme central de régie du sport universitaire du Canada. Pour souligner ce nouveau partenariat, la Banque a lancé un concours permettant aux étudiants et étudiantes athlètes de gagner une année de frais de scolarité.

«Notre collaboration avec l'Usic inclut maintenant l'important objectif d'encourager et de récompenser certains des athlètes les plus remarquables du Canada, a déclaré Patricia Straker, de la Banque Royale. Nous sommes heureux d'annoncer notre concours car les frais de scolarité augmentent, et il est de plus en plus difficile pour les étudiants et étudiantes de financer leurs études.»

La Banque Royale commanditera pour une quatrième année le *Tableau d'honneur scolaire canadien de l'Usic*, qui récompense les étudiantes et étudiants exceptionnels qui participent aux activités sportives de l'Usic, et qui obtiennent des résultats scolaires de 80 pour cent ou plus.

Leurs noms seront mentionnés à l'occasion d'une campagne de publicité dans les quotidiens des villes dans lesquelles se trouvent leur université.

La recrue Julie Duval est une passionnée du soccer

Originaire de Sherbrooke, au Québec, Julie Duval en est à sa première année au sein de l'équipe de soccer féminin. Née d'une famille de sportifs, ce n'est pas par hasard qu'elle aime passionnément le soccer. «Je devais avoir deux ans la première fois que j'ai mis les pieds sur un terrain de soccer. Mon père est un grand amateur de ce sport», explique-t-elle.

Depuis l'âge de six ans, Julie a évolué au sein de différentes ligues au Québec. Elle a participé à trois championnats canadiens, en plus de prendre part à un championnat aux États-Unis.

Quant à son choix de joindre les Anges Bleus, le fait que l'Université de Moncton soit une université francophone a été un facteur déterminant. « J'ai eu des offres de certaines universités américaines mais je tenais à poursuivre mes études postsecondaires en français. L'Université de Moncton m'offrait cette possibilité en plus de représenter un défi intéressant», explique la jeune athlète.

Julie Duval a besoin d'un contact humain, une caractéristique qui se reflète dans son attitude et sa vision du sport. «On est sur un grand terrain et il est essentiel de communiquer non seulement par la parole mais aussi par des gestes. Il est très important de travailler en équipe et de bien se comprendre, dit-elle. Au soccer, l'équipe partage tout, les victoires comme les défaites.»

C'est d'ailleurs l'une des choses qui lui plaisent le plus à Moncton. «Nous formons une équipe et nous agissons en équipe. Comme nous partageons des affinités, il nous arrive de faire des activités ensemble en dehors des heures d'entraînement. C'est très plaisant de savoir que sa coéquipière est aussi son amie», souligne-t-elle.

Le soccer occupe une place importante dans la vie de Julie et elle aimerait bien pratiquer ce sport encore longtemps. Elle avoue même que pour elle, être sur un terrain de soccer c'est un peu comme être au paradis!

Athlète de la semaine

Chantal Robichaud, de Moncton, a reçu le titre d'athlète de la semaine pour la période du 29 septembre au 5 octobre.

Au soccer féminin, Chantal a compté trois buts en fin de semaine, ce qui porte sa fiche à quatre buts.

Il s'agit de la première fois dans l'histoire des Anges Bleus qu'une joueuse accumule autant de points en une saison. Elle a compté deux buts contre l'Université de l'Ile-du-Prince-Édouard, vendredi, et un autre contre les représentantes de l'Université Mount Allison, samedi. Elle a d'ailleurs reçu le titre de joueuse du match lors de ces deux victoires des Anges Bleus.

Calendrier des événements

CINÉMA

Le ciné-club *Far Out East* présente, les 14 et 15 octobre, à 20 heures, le film chinois *Temptress Moon*. La riche famille Pang, qui vit du commerce de l'opium dans le Shangai des années 1920, est tantôt l'objet de l'envie, tantôt la cible des machinations des autres familles criminelles. L'héritière de la famille Pang est une jeune femme d'une beauté éblouissante. Si sa beauté peut lui permettre d'arriver à ses fins, celle-ci est aussi son talon d'Achille. L'héritière devient la proie d'un gigolo criminel qui déclenche dans la famille une série d'événements : intrigue sexuelle, trahison et meurtre.

CONCERTS-MIDI

Une série de concerts-midi, intitulée *Les Mercredis de musique de chambre*, préparée par le Département de musique et mettant en vedette les musiciens du Quatuor Arthur-LeBlanc, des professeurs du Département de musique ainsi que des artistes invités, vous est offerte à titre gracieux les 22 octobre, 19 novembre, 21 janvier, 11 février et 18 mars, à la Faculté des arts.

Renseignements : 858-4035.

CONFÉRENCES

Aujourd'hui, jeudi 9 octobre, **Jean-Claude Dupont**, professeur d'ethnologie à l'Université Laval, présente un exposé sur les objets reliés aux croyances traditionnelles, à 15 heures, dans le local 328 du pavillon Léopold-Taillon, et prononce une conférence publique portant sur les légendes dans le folklore acadien et canadien-français, à 19 h 30, dans la salle 106 de la Faculté des arts. Cette deuxième présentation sera suivie par une réception. Bienvenue aux personnes intéressées. Renseignements : 858-4085.

JOURNÉE DE L'ALIMENTATION

Oxfam-Canada et l'École de nutrition et d'études familiales soulignent la *Journée mondiale de l'alimentation*, le jeudi 16 octobre, à midi, dans le local A-119 du pavillon Jeanne-de-Valois. Lors de cette journée, une vidéo sera présentée et suivie d'une table ronde sur le thème de la sécurité alimentaire.

MESSE ANNIVERSAIRE

Une messe anniversaire sera célébrée à la mémoire de Bernadette Rebourin-Didier, ex-professeure à la Faculté des sciences de l'éducation, le mercredi 15 octobre, à 12 h 05, en l'église Notre-Dame d'Acadie.

ODYSSÉE D'ÉVANGÉLINE

L'Odyssée d'Évangéline est en montre jusqu'au 21 décembre au Musée acadien. Cette exposition regroupe plus d'une centaine d'oeuvres d'art, objets et graphiques ayant trait à l'héroïne du poème Évangéline. Le visiteur peut retracer les pas et les périples des influences d'Évangéline, et de réfléchir sur son rôle dans la société contemporaine, tout en posant la question sur ce qu'elle deviendra. On retrouve des objets d'ici et d'ailleurs. La riche collection du Musée acadien est la source principale des objets, mais la collaboration d'une quinzaine de prêteurs privés et institutionnels du Canada et des États-Unis a permis d'offrir une vision plus complète du phénomène Évangéline. Renseignements : 858-4088.

PATINAGE DU PERSONNEL

Le patinage destiné aux membres du personnel du campus de Moncton commencera le samedi 25 octobre, de 11 heures à midi, à l'aréna J.-Louis Lévesque.

RÉCITAL DE PIANO

Le Consulat général de France, en collaboration avec le Service des loisirs socioculturels et le Département de musique, présente le pianiste **Philippe Giusiano** en récital, le mardi 14 octobre, à 20 heures, dans la salle de spectacle du pavillon Jeanne-de-Valois. Au programme, il y aura des oeuvres de Frédéric Chopin. L'entrée est de 10 $ et 6 $ et les billets sont disponibles à la billetterie du Centre étudiant et aux deux Librairie acadienne. Renseignements : 858-4554.

SEMAINE DE LA FAMILLE

Dans le cadre de la *Semaine nationale de la famille*, **Brigitte Richard**, étudiante à l'École de nutrition et d'études familiales, parlera de son expérience au Pérou, aujourd'hui, 9 octobre, de 11 h 20 à 11 h 50, dans la salle 061 du pavillon Jacqueline-Bouchard (858-3795).

SOUTENANCE DE THÈSE

Chantal Parent fera une soutenance de thèse de Maîtrise en nutrition, le mardi 14 octobre, à 9 h 30, dans la salle 164 du pavillon Jacqueline-Bouchard. Sa thèse porte sur *L'effet de deux méthodes d'enseignement du régime hypocholestérolémiant sur les connaissances, les comportements alimentaires et le profil lipidique d'une population analphabète fonctionnelle hypercholestérolémique*. La directrice de la thèse est Colette Landry Martin.

Bienvenue aux personnes intéressées.

SPORT

Au **soccer masculin**, les Aigles Bleus seront à l'Université du Nouveau-Brunswick, le samedi 11 octobre, à 13 heures, et à l'Université de l'Ile-du-Prince-Édouard, le mercredi 15 octobre, à 16 heures.

Au **soccer féminin**, les Anges Bleus seront à l'Université de l'Ile-du-Prince-Édouard, le jeudi 16 octobre, à 16 heures.

Au **hockey**, les Aigles Bleus seront à Trois-Rivières pour des parties hors-concours, les 10, 11 et 12 octobre. Ils accueilleront à domicile les Mounties de l'Université Mount Allison, le mercredi 15 octobre, à 19 heures.

Au **cross-country**, il y aura des compétitions à l'Université Dalhousie, le samedi 11 octobre.

HEBDO CAMPUS

Publié par le Service des communications, Université de Moncton, Moncton, Nouveau-Brunswick, E1A 3E9.

HEBDO-CAMPUS est distribué à titre gracieux à tous les membres de la communauté universitaire ainsi qu'aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis **au plus tard le jeudi à 16 h 30** pour publication la semaine suivante, au local 401, pavillon Léopold-Taillon.
Téléphone : (506) 858-4129
Télécopieur : (506) 858-4379

service.des.communications@umoncton.ca

Paul-Émile Benoit, directeur
Nicole Cormier, secrétaire administrative
Ghislaine Arsenault, agente des communications
William Thériault, agent des communications et responsable du bulletin

Reproduction des articles autorisée sans préavis.
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 0829-0172.

Imprimé sur du papier recyclé.